

## COVID-19 – Les bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle demeureront fermés

---

Mont-Laurier, le 6 janvier 2021 – En raison des dernières annonces gouvernementales concernant le confinement généralisé à l'ensemble Québec et suivant les recommandations de la santé publique dans le contexte de pandémie actuelle, les bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) demeureront fermés jusqu'à nouvel ordre, mais tous les services sont maintenus.

Fermés depuis le 17 décembre dernier en raison de la période des Fêtes, les bureaux de la MRCAL demeureront fermés pour une période indéterminée, afin de limiter les contacts non essentiels et de réduire les risques de propagation du virus de la COVID-19.

### Services aux citoyens

Les employés demeureront à la disposition des citoyens. Ces derniers pourront communiquer avec les employés par courriel ou par téléphone en prenant soin de laisser un message vocal. La liste du personnel est disponible sur le site Web de la MRC à l'adresse suivante : <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/liste-du-personnel>. Les comptoirs de service de la MRC seront donc fermés. Aucun visiteur ne pourra être reçu à la cour municipale, au service d'évaluation foncière, ni au service d'aménagement du territoire.

### Demande de révision administrative

Toutes demandes de révision administratives du rôle d'évaluation doivent être envoyées par courrier au siège social de la MRCAL du 425, rue du Pont, Mont-Laurier, J9L 2R6.

### Services en ligne

Il est également possible d'utiliser les services en ligne de la MRC en vous rendant au lien suivant : <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne>. Ainsi, les citoyens peuvent payer leurs constats, consultez les rôles d'évaluation et une panoplie de cartes interactives. Des informations à jour concernant les activités de l'organisation, mais également la pandémie de la COVID-19, sont aussi disponibles sur ce site Web, sous l'onglet Nouvelles, et sur la page Facebook MRC d'Antoine-Labelle.

### Séances du conseil de la MRC et comité administratif

Les prochaines séances du conseil de la MRC et du comité administratif se teindront par visioconférence en huis clos, tel que le prévoit le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis le 15 mars dernier. Les enregistrements de ces séances seront rendus disponibles au <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/seances-virtuelles-des-conseils>.

### Liens connexes

- Ligne info Coronavirus – 1 877-644-4545
- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la MRCAL invite les citoyens à consulter : [www.quebec.ca/coronavirus](http://www.quebec.ca/coronavirus).
- Les mises à jour quotidiennes du ministère de la Santé et des Services sociaux sont disponibles à l'adresse suivante : <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/#situation-au-quebec>.

– 30 –

Source : Billie Piché  
Coordonnatrice aux communications  
819-623-3485 poste 123  
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca